



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ILE D'YEU

Séance du : 08 Juin 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/26/06/126

| | |
|---|---|
| <p>Date Convocation 29/05/2026</p> <p>Date Affichage 29/05/2026</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 27 - présents 24 - procuration 03 - absents 00 | <p>Le 8 Juin Deux Mille Vingt Six à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><u>PRESENTS 24</u> : Patrice BERNARD ; Vincent ROIRAND ; Corinne ROUET ; Bernard NOURY ; Jacqueline TURBE ; Mathieu RIOU ; Virginie GIRARD ; Yannick RIVALIN ; Camille DECONINCK ; Fabien DULON ; Nathalie BARBOTIN ; Marika ANDRÉ ; Louis DUPONT ; Joanna BURGAUD ; Sébastien GAUTIER ; Eddy LAURENT ; Christophe DUPONT ; Leslie DOUX ; Benjamin RATOUIT ; Manon PLESSIS ; Alain MOUSNIER ; Cyril TARAUD ; Laure BARAULT ; Valérie VOISIN</p> <p><u>PROCURATIONS 3</u> : Christine LE BRIS donne procuration à Vincent ROIRAND ; Maryline SAUVADET donne procuration à Nathalie BARBOTIN ; Gaëlle CHAPUT donne procuration à Alain MOUSNIER</p> <p><u>ABSENTS 0</u></p> <p><u>SECRETAIRE</u> : Manon PLESSIS</p> |
|---|---|

BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Rapporteur : M. Vincent ROIRAND

Vu l'instruction comptable M57 qui prévoit que les résultats de l'exercice clos sont repris dans la plus proche décision budgétaire suivant l'adoption du compte financier unique afférent au dit exercice,

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) fait apparaître les résultats ci-dessous

| AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT | |
|--|---------------------|
| Résultat de fonctionnement | |
| <u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | 3 390 474.83 |
| <u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | 3 579 961.43 |
| C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous) | 6 970 436.06 |
| Solde d'exécution de la section d'investissement | |
| <u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent) | -2 360 782.13 |
| <u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1) | -926 544.35 |
| Besoin de financement F. = D. + E. | 3 287 326.48 |
| AFFECTATION =C. = G. + H. | 6 970 436.06 |
| 1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F | 5 286 326.48 |
| 2) H. Report en fonctionnement R 002 (2) | 1 684 109.58 |
| DEFICIT REPORTE D 002 (4) | |

Considérant que cette proposition a été soumise à l'avis de la Commission des finances du 12 Février 2026,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (22 POUR ; 5 ABSEPTIONS : Minorité) :

- ♦ **AFFECTE** en section d'investissement au compte de recettes 1068 "Excédent de fonctionnement capitalisé" pour un montant de 5 286 326.48 €
- ♦ **AFFECTE** en section de fonctionnement au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté » pour un montant de 1 684 109.58 €
- ♦ **REPORTE** le déficit d'investissement au compte 001 "solde d'investissement reporté" pour un montant de 2 360 782.13 €

L'Ile d'Yeu, le 12 Juin 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Le maire,
M. Patrice BERNARD